



MARCHE DE SERVICES

PRESTATIONS INTELLECTUELLES

ACTE D'ENGAGEMENT

Accompagnement au changement Aménagements du rez-de-chaussée du Siège de la CPAM des Ardennes

Marché A Procédure Adaptée (MAPA) passé selon les articles L.2123-1, R.2123-1 et R.2123-4
du Code de la commande publique

Codes CPV :

71242000-6 : Préparation du projet et de la conception, estimation des coûts.

71300000-1 : Services d'ingénierie

Marché N° 213/2026

ARTICLE 1 – LES PARTIES EN PRESENCE

Les parties contractantes à ce marché sont :

D'une part, la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Ardennes,
Sise 14, Avenue Georges Corneau 08101 Charleville-Mézières Cedex,

Représentée par sa Directrice, Madame Alice BERQUET,

Et

D'autre part, le prestataire ci-dessous, ci-après dénommé le titulaire :

- Je soussigné (noms et prénoms),
- Agissant en mon nom personnel,
- Domicilié à :
- Numéro d'identité d'entreprise (SIREN) :
- Numéro d'identité d'établissement (SIRET) :
- Code d'activité économique principale (APE) :

Après avoir pris connaissance du présent marché m'ENGAGE sans réserve, à exécuter les prestations dans les conditions définies dans les pièces contractuelles du présent marché.

Cachet et signature

ARTICLE 2 – OBJET ET DUREE DU MARCHÉ

2.1 – Objet du marché

Le présent marché a pour objet la réalisation d'un Programme Fonctionnel relatif à l'optimisation et à la réorganisation des surfaces de l'ensemble du rez-de-chaussée du SIEGE de la CPAM des Ardennes

Le Rdc est actuellement composé de la façon suivante :

- Pôle Prestations => Open Space, ensemble paysagé : 625 M²
- Un espace accueil Public : 215 M²
- La Direction Médicale : Située façade OUEST elle est composée d'un ensemble de Bureaux, Cabinets médicaux, salle de réunion et d'un Open Space : 385 M²

- **Surface Total : 1 225 M²**

Ce projet s'inscrit dans la stratégie Immobilière de la CPAM. Cette étude devra donc répondre aux besoins et aux exigences fonctionnelles de l'Organisme tout en garantissant l'amélioration du cadre de vie et de l'amélioration des conditions de travail des collaborateurs.

❖ Site concerné

- **Le SIEGE de la CPAM des Ardennes**
Adresse : 14 Avenue Georges Corneau 08000 Charleville-Mézières

Cette mission est déclinée en 2 phases :

- o **Phase 1 :** Etudes préalables à la rédaction du Programme Fonctionnel
- o **Phase 2 :** Elaboration du Programme Fonctionnel

En Parallèle de ces missions, des études et travaux d'amélioration du confort thermique (été + hiver) seront prévus. Il s'agira, entre autres, de repenser l'isolation de l'enveloppe et le traitement des plénums, notamment pour l'espace où se situe le Pôle Prestations.

Le Siège de CPAM des Ardennes est un ERP de Type W et de 5^{ème} catégorie.

2.2 – Durée du marché

L'intervention du titulaire débutera dès la réception par ses soins, de la notification du présent marché.

A titre indicatif, le démarrage de l'intervention est prévu en **Octobre 2026**.

La date prévisionnelle d'achèvement de la prestation est fixée :

- Décembre 2026 pour la 1^{ère} phase,
- Février 2027 pour la 2^{ème} phase.

Cependant, le candidat proposera de manière argumentée dans son planning prévisionnel détaillé, les échéances les plus appropriées au vu de ses études.

ARTICLE 3 – PIÈCES CONTRACTUELLES DU MARCHÉ

Par dérogation à l'article 4.1 du CCAG-PI en vigueur, les pièces contractuelles du présent marché sont les suivantes et, en cas de contradiction entre leurs stipulations, prévalent dans cet ordre de priorité :

- Le présent Acte d'Engagement (AE),
- Le Cahier des Clauses Particulières (CCP) et ses annexes,
- Annexe 1 : Plan de du Pôle Prestations
- Annexe 2 : Dossier d'opportunité du Projet
- Le Mémoire méthodologique remis par le candidat avec son offre,
- Le cahier des clauses administratives générales applicables aux marchés de prestations intellectuelles (CCAG-PI) en vigueur,
- Les actes spéciaux de sous-traitance et leurs avenants, postérieurs à la notification du marché.

Le CCAG-PI et les actes spéciaux de sous-traitance et leurs avenants, sont des pièces générales non jointes au dossier de consultation des entreprises, et sont par nature, réputés connus du titulaire du présent marché.

Les conditions générales de vente du titulaire ne sont pas applicables dans le cadre du présent marché.

De façon générale, aucune réserve ou condition qui serait apportée aux pièces désignées ci-dessus lors de la remise de la proposition puis durant l'exécution du marché ne sera admise. Le titulaire s'engage à respecter toutes les dispositions incluses dans les pièces constitutives du marché désignées au présent article.

ARTICLE 4 – PROPOSITION FINANCIERE ET DELAIS

Les prix conclus dans le cadre de ce marché sont traités à prix ferme, global et forfaitaire.

Conformément à l'article 10.1.2 du CCAG-PI en vigueur, les prix sont actualisables dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur.

Les prix sont établis en conformité avec l'article 6 du CCP.

Missions	% du Total	Prix € HT	Taux TVA	Prix € TTC
Phase 1 : Etudes préalables à la rédaction du programme fonctionnel	... %			
Phase 2 : Elaboration du programme fonctionnel	...%			
TOTAL	100%			

Phases	Nombre de jours d'intervention	Nombre d'intervenants	Nombre de réunions sur site	Nombre de réunions en distanciel	Délais proposés par le candidat
Phase 1 : Etudes préalables à la rédaction du Programme Fonctionnel					
Phase 2 : Elaboration du Programme Fonctionnel					

ARTICLE 5 – PAIEMENTS

L’acheteur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ci-dessous.

- Du compte ouvert au nom de :
 - Sous le numéro :
 - À :

Pour le Pouvoir Adjudicateur,
La Directrice de la CPAM des Ardennes
Madame Alice BERCQUET

A Charleville-Mézières, le.....

Le titulaire,

A....., le.....
(Cachet, nom du responsable et signature)